

Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier no° 35

Décembre 1986



GEORGES ARDOUIN (1880-1941)

GRAND MUSICIEN HULLOIS

(Photo gracieuseté de Madame Marie-Rose Arduin-Martineau)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC

C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec)

J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixée dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D.

Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr. Louis-Marie Bourgoin

Vice-président: Ephrem Boudreau

Trésorière: Noëlla Dufresne

Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin

Archiviste: Georgette Mantha

Administrateurs: Monique Larouche-Depratto,

Antoinette Boily-McKinnon

Arthur A. Guertin

Edmée Hubert

SOMMAIRE

Sommaire	1
Avant-propos	Louis-Marie Bourgoïn... 3
Georges Ardouin et Ardouin: son oeuvre	Edgar Boutet... 4
Splendeurs illusaires et misères réelles	
d'un historien	Jacques Guin... 8
Une épluchette de blé-d'Inde	Eraste D'Odét D'Orsonnens... 17
Une résurrection	Eraste D'Odét D'Orsonnens... 23

AVANT-PROPOS

L'histoire de la musique à Hull, voilà un sujet très passionnant. Aussi la vie et l'oeuvre de l'un de ces personnages aux dimensions exceptionnelles, Georges Ardouin, nous permettent d'apprécier toute cette vie musicale bouillante dans notre milieu. Georges Ardouin a vécu à Hull au No. 8, rue Langevin, dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâces.

Le dur métier d'historien! M. Jacques Gouin nous montre les difficultés d'une carrière en la matière; car il a vécu lui-même bien des tribulations dans les différents sujets qu'il a traités.

Un ancien maire de Hull et ancien président de la Commission scolaire, Eraste D'Odet D'Orsonnens, eut une carrière littéraire remarquable vers l'âge de 20 ans. Nous publions de lui deux narrations dans le genre nouvelle. Comme ces deux oeuvres ont été publiées en 1856 avant l'arrivée de l'auteur dans notre région, elles se rattachent quant même aux premiers souvenirs de notre histoire locale. L'auteur a fait longtemps carrière dans notre région.

La Société historique de l'ouest du Québec fut fondée en l'année 1966. En conséquence la vie de la Société a maintenant 20 ans. Son premier président et fondateur, Jacques Gouin, est encore parmi nous. Félicitations à M. Jacques Gouin pour son travail acharné et son enthousiasme en la matière. Longue vie à la Société historique.

Dr. L.-M. Bourgoïn, Ph.D. O.D.
Rédacteur

GEORGES ARDOUIN

par EDGAR BOUTET

Digne successeur de P.H. Durocher et de Dosithé Simon, Georges R.E. Arduin fut, pendant près de 40 ans, l'un des plus remarquables animateurs de la tradition musicale de Hull.

Natif de Hull, où il est né le 2 janvier 1880, il appartenait à une vieille famille anglaise de Québec. Son grand-père, Georges Arduin, était anglican. À l'âge de 14 ans, pendant qu'il faisait ses études classiques au *Loyola de Montréal*, il embrassa la religion catholique. Ayant été reçu pharmacien par le Collège de Pharmacie du Québec, il tint pharmacie, rue Buade, à Québec, où se trouve aujourd'hui la pharmacie Livernois.

Son père et sa mère (née Claria Dorion) étaient des pianistes de talent et firent partie de la première chorale de Hull.

Ancien élève du collège Notre-Dame, Georges Arduin, fit ses études classiques à l'université d'Ottawa. Après un court stage à l'étude légale de S.B. Major et J.-Adélar Fortier (juge) il fut nommé sténographe officiel au palais de justice de Hull. Vers 1902, à l'âge de 22 ans, il est le plus jeune sténographe officiel à la Chambre des communes. Deux ans plus tard il est promu comptable à l'Imprimerie nationale, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 1er juillet 1941.

Il n'a encore que 19 ans quand, en 1899, il s'associa à P.-H. Durocher et Dosithé Simon pour fonder notre première chorale qui ne devait pas survivre à la grande conflagration de 1900.

Les deux années de pénible reconstruction qui suivirent ne devaient pas trop ralentir l'élan musical dans notre ville.

Le jeune Arduin, qui n'a que 22 ans, sonne le réveille en organisant un grand concert sacré, le 12 octobre 1902, au sous-sol de l'église Notre-Dame. On y chante une messe en musique pour deux voix (hommes) qu'il a lui-même composée et que le professeur Alphonse Hyendal a orchestrée. La Fanfare de Hull, dirigée par P.-H. Durocher et l'orchestre du Grand Opéra d'Ottawa, sont également au programme.

Ce brillant concert sacré ne reste pas sans lendemain. Dès l'année suivante le R.P. Valiquette, O.M.I., réorganise la chorale de Hull avec le jeune Arduin comme l'un des premiers solistes.

En 1904 et 1906 la chorale exécute le célèbre oratorio de Théodore Dubois "Les sept dernières paroles du Christ". Georges Arduin et sa soeur, Albertine (Madame Hilaire Thérien) sont les premiers solistes. Et deux ans plus tard ils seront encore choisis comme solistes de l'oratorio de Charles Gounod "Mors et vita".

De 1910 à 1920 Georges Arduin est l'un des principaux

membres de la chorale de Hull dont il sera le président en 1918. Et lors de la réorganisation de la chorale, en 1920, par le R.P. Bourassa, O.M.I., il succède à Louis Durocher comme directeur.

Pendant près de 35 ans il est l'un des chantres les plus assidus aux messes sur semaine en l'église Notre-Dame où il chante avec Dosithé Simon, Ferrier Gratton, Edmond Massé, Edgar Bédard et autres.

En 1918 il a l'honneur d'être choisi soliste aux funérailles d'État de sir Wilfrid Laurier à la cathédrale d'Ottawa.

Lors du centenaire d'Ottawa, en 1926, il est, avec Cyril Rickwood, directeur-conjoint du grand chœur mixte et dirige les chœurs des enfants des écoles de Hull et d'Ottawa.

L'année suivante il est l'un des juges des concours de fanfares canadiennes au terrain de l'Exposition d'Ottawa et fut, par la suite, directeur-conjoint de l'"Ottawa Centenary Choir" qui, le 26 août 1927, donna, avec le concours de la fanfare de Guiseppe Creatore, un grand concert au Colisée d'Ottawa, Marie Roselli et Pauline Talma sont les artistes invitées. Georges Ardouin chante "Alouette", harmonisée par Cyril Rickwood, "Les cloches du hameau" et "Vive la Canadienne".

Sous son habile direction la chorale de Hull remporta deux brillants succès. En 1924 et en 1925 la chorale donna un concert au poste de radio CNRO d'Ottawa. Il dirigea un chœur à quatre voix d'hommes dont les solistes étaient Edgar Bédard, Edmond Massé, Ernest Parent et Théo Lanctôt.

Le 30 janvier 1926 à la salle Notre-Dame la chorale interprète sous sa direction "Les sept paroles du Christ" de P. Hartmann, O.F.M., avec le concours d'un orchestre. Les solistes sont Madame Arthur Bourque (sa soeur), Edmond Massé (son beau-frère), Théo Lanctôt et Léopold Gélinau, Mademoiselle Germaine Ardouin, sa soeur, est accompagnatrice au piano et Mademoiselle Irène Thibault à l'harmonium.

Pianiste, organiste, chantre, compositeur, professeur de musique et de chant d'église Georges Ardouin fut, pendant plus de 30 ans le grand animateur du mouvement musical dans notre ville ou il était réputé, à juste titre, comme l'un de nos plus grands artistes.

Edgar Boutet
Le journal LE DROIT
Le 2 mars 1957

ARDOUIN; SON OEUVRE

par EDGAR BOUTET

Georges R. E. Ardouin, dernier survivant de la brillante pléiade musicale du début du siècle dont il fut l'un des plus grands animateurs, revient le rare mérite d'avoir été le premier et, peut-être, le seul compositeur dans notre histoire musicale.

Ses oeuvres qui furent certainement très nombreuses n'ont, malheureusement pas été éditées. Il en reste peut-être ici et là quelques-unes qu'il conviendrait que l'on tente de retrouver pour les sauver de l'oubli.

Ardouin avait plus que tout autre le don d'harmonisation qu'il pratiquait avec une facilité remarquable. Ainsi il lui arrivait souvent de composer mentalement des harmonisations en se rendant à son bureau de l'Imprimerie nationale. C'est à lui, par exemple, que l'on doit l'harmonisation de presque toutes les pièces musicales exécutées par le célèbre quatuor "les Troubadours de la Gatineau".

Il n'est pas non plus improbable qu'il soit également l'auteur de plusieurs harmonisations pour le quatuor d'Ottawa dont il faisait partie avec Oscar O'Brien, Charles Marchand, Edmond Massé et Émile Boucher.

Toutes ces oeuvres comme sa messe pour deux voix d'hommes qu'il composa à l'âge de 22 ans seraient-elles perdues à tout jamais? Souhaitons qu'un heureux hasard nous permette d'en retrouver plusieurs pour enrichir l'histoire de notre tradition musicale.

À l'exemple de P. H. Durocher, Dosithé Simon et autres, ses devanciers, Ardouin a fait école chez nous. Sa famille et son foyer ont toujours été l'un de nos plus grands salons de musique.

Ses quatre soeurs furent des pianistes et cantatrices d'un talent remarquable: Albertine (Madame Hilaire Thérien), Julia (Madame J. A. Bourque), Rhéa (Mme Amat Richard), et Germaine (Mme J. A. Bourque, en secondes noces).

Son épouse, née Rose-Anna Massé, était la soeur de Géhuse et Edmond Massé et, comme eux, faisait partie de nos chorales et de nos choeurs de chant.

Au foyer Ardouin tous les fils et filles ont appris de leur père et de leur mère le piano et le chant. Deux des filles, Marie-Rose (Mme Léo Martineau) et Marguerite (décédée) furent des lauréates en musique à l'École normale de Hull.

Pour tout dire ajoutons que la musique était toute la vie de Georges Ardouin — après avoir débuté, en 1902, avec Wilfrid Sanche, sur la scène il organise un orchestre pour seconder les acteurs. Et, par la suite, pendant plusieurs années il dirigera les orchestres du théâtre

Odéon à Hull et du théâtre Russell à Ottawa.

Quand en avril 1909, H. A. Champagne organise la "Compagnie d'Amusement de Hull" pour la construction du théâtre Odéon, Ardouin est choisi comme trésorier de la nouvelle organisation.

En 1924, avec Théo Lanctôt, Edgar Bédard, Edmond Massé et Philias Charron, il fonde les "Troubadours de la Gatineau" qui pendant un quart de siècle seront les plus brillants et les plus populaires interprètes du folklore canadien-français à Hull.

Ses préoccupations artistiques ne devaient pas le désintéresser des autres oeuvres qui sollicitaient son concours. C'est ainsi qu'il fut l'un des membres-fondateurs des Chevaliers de Colomb de Hull et de la Caisse populaire Notre-Dame.

Sa longue et féconde carrière artistique fut une très importante contribution à notre tradition musicale et son nom comme son oeuvre illustreront l'une des plus intéressantes pages de notre histoire locale.

Edgar Boutet
Le journal LE DROIT
Le 9 mars 1957

SPLENDEURS ILLUSOIRES ET MISÈRES RÉELLES D'UN HISTORIEN (1970-1985)*

Sans doute avez-vous constaté qu'en vieillissant on en arrive au point où l'on a plus de mémoire que d'imagination. Ayant atteint moi-même ce que j'appelle, par euphémisme, l'aube de la vieillesse, je me rends compte que je suis beaucoup plus porté à raconter des souvenirs qu'à inventer des fictions. Ainsi, par le titre même de ma causerie de ce soir, c'est déjà un souvenir qui est évoqué, celui de ce fameux roman de Balzac qui raconte les splendeurs et misères des courtisanes. Mais, rassurez-vous, il ne sera nullement question de courtisanes dans mon propos de ce soir. Pour ce faire, il m'aurait fallu cette fois beaucoup plus d'imagination que de mémoire.

Dans cette causerie de ce soir, j'aimerais vous entretenir de mes quinze dernières années de carrière en tant qu'historien. "Carrière" est un bien grand mot pour caractériser mes quinze dernières années d'activité comme historien. Mais puisque les chansonniers et autres folliculaires emploient ce mot, j'ai moins de scrupule à le faire moi-même. En réalité, j'ai commencé à écrire depuis mon retour de la guerre en 1945, sans compter mon journal intime que je tenais depuis l'âge de quinze ans environ. Je commençai même à écrire officiellement, alors que j'étais encore en Allemagne, en adressant une première lettre ouverte au journal *LE JOUR* de Jean-Charles Harvey. Cette lettre fut suivie d'un article sur mon premier voyage à Paris, puis de deux autres articles fort médiocres, du reste. De retour au pays, je commençai à collaborer à la page littéraire du journal *LE DROIT*, ce que je continuai à faire pendant une trentaine d'années, par intermittences, jusqu'à ma retraite de la Fonction publique en 1974. Entre-temps, j'avais donné quelques causeries à l'Institut canadien-français d'Ottawa, et de nombreux articles à diverses revues historiques.

Mais, en fait, ma véritable carrière d'historien remonte à 1960 environ, alors que je me mis en frais d'écrire l'histoire de mon Régiment pendant la guerre. C'était ma première aventure sérieuse dans ce domaine. D'abord, il me fallut obtenir une masse de documents de mon ancien commandant, les classer et les dépouiller, ce qui me prit quelques années, car je ne pouvais pas y travailler à plein temps, étant toujours fonctionnaire pour gagner ma vie. En fin de compte, je parvins à publier ce premier livre en 1970, à l'occasion du 25^e anniversaire de la fin de la guerre. Je n'avais obtenu aucune aide financière de qui que ce soit, même pas de mes anciens camarades d'armes, de sorte que je dus publier ce premier livre à compte d'auteur. Cette histoire de notre "phalange de preux", selon

le mot amusant de mon bon ami Pierre Sévigny, - que je connus comme capitaine et qui est devenu colonel et ministre associé de la Défense par la suite, - portait le titre flamboyant de *PAR LA BOUCHE DE NOS CANONS*, puisqu'il s'agissait d'un régiment d'artillerie, et que je voulais faire remonter cette épopée à Frontenac!

Non seulement ce premier essai d'histoire ne me rapporta pas un sou (au contraire, il m'en coûta pas mal de ma poche), mais il me valut un premier déboire avec mon éditeur, André Couture, devenu florissant par la suite avec les Éditions Asticou, un nom que nous avions exhumé ici à la Société et qu'il nous avait demandé la permission d'utiliser.

En effet, comme mon livre renfermait 66 photos et 18 cartes géographiques, groupées en 50 pages, que j'avais autorisé M. Couture à rassembler à la toute fin du volume pour lui éviter des frais, il s'avisait de sortir mon livre lors d'un lancement officiel... sans les photos et les cartes! J'étais naturellement furieux. Je le mis donc en demeure de refaire le volume, cette fois avec les photos et les cartes. Il n'avait pas d'autre choix que de s'exécuter, car je tenais en réserve une promesse écrite de lui, que j'avais montrée à mon avocat. Mais, sans doute la hâte de M. Couture à sortir le livre tenait-elle au fait qu'il avait dessiné des boulets stylisés sur la couverture et qu'il brûlait (c'est bien le cas de le dire) d'exhiber ses dits boulets. D'autre part, les lignes du livre n'étaient pas justifiées, ce que je n'aimais pas non plus.

Mal m'en prit de contraindre mon éditeur à refaire son livre, car il tenait de son côté sa petite vengeance en réserve. En effet, lorsque cinq ans plus tard, en 1975, aux Éditions du Jour, je publiai mon livre sur *ANTONIO PELLETIER, MÉDECIN ET POÈTE MÉCONNU*, il fut furieux à son tour que je ne lui eus pas confié l'édition de ce livre. Il écrivit alors dans *LE DROIT* (après m'avoir demandé de lui adresser gratuitement un exemplaire de ce livre) l'article le plus méchant qu'on pût concevoir. Il s'en prenait d'abord à la couverture qu'il trouvait "laide" et trop remplie de majuscules, en quoi il n'avait pas tout à fait tort; c'est que mon éditeur ne m'avait pas montré la maquette de la couverture avant de sortir le livre, grave erreur qu'il ne faut jamais commettre. Mais, plus grave encore, il m'accusait de ne pas avoir exploité toute la documentation possible sur mon sujet, alors qu'en réalité j'avais obtenu toute celle-ci du fils même du poète, nul autre que Jacques Pelletier que vous connaissez bien.

En guise de compensation pour ce premier déboire, ce livre me valut d'être nommé chef adjoint au Bureau de traduction de la Défense nationale, mais mieux encore de me consacrer en quelque sorte à l'époque le seul spécialiste francophone de l'histoire militaire canadienne. Ce qui m'orienta vers ce domaine historique pour plusieurs années, au détriment de mon goût beaucoup plus marqué pour la littérature.

Mais cela me valut également de rencontrer sur mon chemin un autre personnage qui me donna du fil à retordre. Il s'agit du lieutenant-colonel Herbert Fairlie Wood, qui se croyait plus britannique que la reine d'Angleterre (du reste, il se retira dans le Surrey peu après que je l'eus rencontré), mais qui souffrait surtout d'une francophobie morbide. Je traduisis d'abord son histoire de la guerre de Corée, sans trop d'anicroche. Mais les affaires allaient se gâter avec un autre livre que je fus appelé à écrire en parallèle avec lui. Voici comment les choses se passèrent. Un ancien camarade de régiment, Paul Pelletier, devenu sous-ministre des Anciens combattants, me convoquait un jour à son bureau pour me demander d'écrire, *EN FRANÇAIS*, un livre sur les monuments et cimetières de guerre du Canada. Il me mentionna, bien sûr, que le colonel Wood écrirait ce même livre en anglais. J'acceptai cette proposition avec empressement, d'autant plus qu'un voyage en Europe avait miroité devant mes yeux. Je rencontrai de nouveau le colonel Wood quelques jours plus tard, et nous nous entendîmes sur une marche à suivre. On me fournit un bureau au ministère des Anciens combattants, et je me mis à l'oeuvre, en dépouillant d'abord tout ce que je pouvais trouver sur le rôle des Canadiens français pendant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée, car j'étais bien résolu, pour une fois, à ne pas *TRADUIRE* une oeuvre anglaise, mais à *ÉCRIRE* une oeuvre qui exalterait autant que possible nos faits d'armes bien à nous. Peu de temps après, je partais pour l'Europe, avec une équipe de photographes et un chef de mission, afin de visiter tous les monuments et les principaux cimetières de guerre canadiens en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Pendant un mois, je pris des notes abondantes sur place. En Angleterre, nous avons rendu visite au colonel Wood, tout frais installé avec son épouse anglaise dans son cottage du Surrey, alors qu'à l'étage son beau-père, ex-général de l'Armée britannique, vivait ses derniers jours. Une vraie scène de roman d'Agatha Christie!

De retour à Ottawa, je commençai à rédiger mes premiers chapitres, que je comparais à ceux que le colonel Wood m'envoyait d'Angleterre. Chaque chapitre devait être coiffé d'un exergue provenant d'un poète, philosophe ou écrivain, ayant écrit sur la guerre. Évidemment, toutes les citations du colonel Wood étaient tirées de Kipling, de Dickens, de Shakespeare et d'autres écrivains anglais, alors que moi, de mon côté, je m'appliquais à citer Corneille, Racine, Camus et autres écrivains français; j'avais même eu l'audace de citer Crémazie. Et comme le colonel Wood avait choisi un extrait du *HENRY V* de Shakespeare, portant sur la veille de la bataille d'Azincourt, très hostile à la France, je m'étais empressé de lui opposer un texte percutant du général de Gaulle à la place. C'était en quelque sorte ma flèche du Parthe. Mais tout cela passa comme lettre à la poste. Ce qui fut plus laborieux ce furent mes contacts épistoliers

presque hebdomadaires avec le colonel Wood. Nous nous échangeions quelques flèches empoisonnées, enrobées de jargon le plus diplomatique possible.

Ce projet aboutit enfin en 1974, lors d'un lancement des deux versions de ce livre au Musée de la Guerre à Ottawa.

Dès l'année suivante, je publiais deux autres volumes, coup sur coup, soit *LETTRES DE GUERRE D'UN QUÉBÉCOIS* et *ANTONIO PELLETIER*. Lors d'un double lancement à la bibliothèque municipale de Hull, mon ancien camarade de bureau, Raymond Robichaud, avait fait l'éloge de mes *LETTRES DE GUERRE*, en ne manquant pas de citer, - drôle de coïncidence, - un autre extrait du *HENRY V* de Shakespeare, mais cette fois exaltant en quelque sorte mes qualités de gentilhomme. Le Père Paul Gay avait présenté mon livre sur Antonio Pelletier avec éloge. Bref, ces deux livres compensaient un peu pour mes deux déboires précédents.

En 1979, je publiais une petite brochure sur *LA FAMILLE GOUIN EN AMÉRIQUE* pour la Société des Amis de l'histoire de la Pérade et *LES LETTRES D'AMOUR* de mon père à ma mère, que celle-ci avait conservées précieusement toute sa vie. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'une édition hors commerce, à l'intention de mes enfants. Ces deux petits livres ne me causèrent aucun embêtement, Dieu merci.

Allait suivre en 1980 une autre aventure assez désagréable. J'étais alors installé à Saint-Sauveur-des-Monts, depuis 1977, afin d'expérimenter la vie villageoise, après avoir été citadin pendant soixante ans. Je reviendrai là-dessus plus loin. Un jour, en 1978, je reçois un appel téléphonique du colonel Redmond Roche, ancien commandant du Régiment de Maisonneuve. Décidément, j'étais destiné à rencontrer des colonels dans ma carrière d'historien! Ce bon colonel Roche, d'une voix suave et d'un ton très diplomatique, me demandait si je serais intéressé à écrire l'histoire du Régiment de Maisonneuve, qui s'apprêtait à célébrer son centenaire. Si j'acceptais, j'étais invité à rencontrer à Montréal, autour d'un dîner au Service Club de la rue Sherbrooke, le major-général Charbonneau, le colonel Boucher, qui commandait alors le Régiment de Maisonneuve, et le colonel Roche, bien entendu. Je me rendis à ce dîner, je fis mon prix, exigeai des frais de déplacements, etc. Tout fut convenu, et même on m'offrait sur un plateau d'argent un autre voyage en Europe pour revoir les champs de bataille où avait combattu le Régiment de Maisonneuve. L'entente était que je me rendisse ensuite chaque semaine au bureau du colonel Roche pour lui soumettre un chapitre. Mais, avant de me mettre à l'oeuvre je fis ce voyage en Europe, et j'amenai ma fille Louise comme secrétaire. Dès mon retour, je me mis à l'oeuvre. Je débroussaillai d'abord les archives du Régiment, qui étaient dans un piteux état. Et, chaque semaine, sans jamais faillir à la tâche, j'allais soumettre un

nouveau chapitre au colonel Roche. Celui-ci me faisait des observations très pertinentes sur des questions de fait, que je corrigeais avec bonne grâce. Il était, du reste, d'une grande amabilité, d'une diplomatie impeccable.

C'est quand j'eus terminé le tout que les choses commencèrent à se gâter. Je commis en effet l'erreur de remettre tout mon manuscrit au colonel Roche, en exigeant toutefois le privilège de relire les épreuves finales avant la publication. Or, une fois maître du manuscrit, le colonel Roche se mit à le faire circuler chez ses collègues officiers qui, malheureusement, n'étaient pas tous membres de l'Académie française! De plus, le colonel Roche se mit à me quereller au téléphone sur toutes sortes de détails que je savais être exacts mais qui, sans doute, ne faisaient pas l'affaire de certains officiers. Le résultat final fut que le livre fut publié sans que j'aie jamais eu le privilège de relire les dernières épreuves. Quelle ne fut pas ma consternation, en examinant ce livre, de relever environ 200 fautes et erreurs de toutes sortes. Surtout de lire que c'étaient des officiers du Régiment de Maisonneuve qui avaient fait toutes les recherches, et surtout enfin de constater que le livre tel que publié apparaissait comme une traduction en "franglais" de mon manuscrit. De nouveau, j'étais furieux et je fis intervenir mon avocat pour essayer d'arrêter la diffusion du livre tant que je ne l'aurais pas corrigé. Peine perdue. D'autre part, comme le Régiment me devait encore \$1,000 sur mon contrat, et qu'il semblait se faire tirer l'oreille pour me payer, l'intervention de mon avocat me permit au moins de récupérer ce reliquat. Conclusion: je ne vous conseille pas de lire ce livre bourré de fautes, et je vous exhorte surtout à ne jamais signer un contrat de ce genre sans exiger le privilège de relire les dernières épreuves, sous peine de poursuites judiciaires.

Évidemment, je n'ai jamais entendu parler du Régiment de Maisonneuve depuis cet incident, et aucun membre de cette glorieuse unité ne s'est jamais avisé de me remercier pour le travail pénible que j'ai fait pour eux. Cela clôt une autre aventure désagréable de ma carrière. Il y en aura d'autres, comme vous le verrez bientôt.

Cette même année 1980, la Société d'histoire de l'ouest du Québec publiait de moi une réédition, augmentée d'un troisième et dernier chapitre inédit, de mon *WILLIAM-HENRY SCOTT ET SA DESCENDANCE OU LE DESTIN ROMANESQUE ET TRAGIQUE D'UNE FAMILLE DE REBELLES*, qui me valut des éloges dithyrambiques de notre distingué président, que je remercie ici vivement encore une fois. Comme quoi la carrière d'un historien n'est pas toujours marquée de "misères" mais parfois de "splendeurs" même pas illusoires! Mais, allait succéder bientôt une aventure jalonnée de quelques misères.

En effet, dès 1974, sur le point de prendre ma retraite, le Musée de la Guerre m'avait demandé d'entreprendre un autre contrat, à savoir l'histoire de la lignée militaire de la famille Panet. C'est le major Antoine de Lotbinière Panet d'Ottawa qui avait proposé ce projet au Musée de la Guerre. M. Lucien Brault avait déjà amorcé quelques recherches et rédigé quelques pages de brouillon sur ce projet, lorsque j'intervins à la demande du major John Swettenham, directeur des ressources historiques du Musée de la Guerre. Encore une fois, je ne savais pas dans quelle nouvelle galère je m'embarquais. D'abord, le major Swettenham, très britannique, ne connaissait pas un mot de français, de sorte que je devais faire traduire en anglais chaque chapitre afin de pouvoir le lui soumettre. Mais ce n'est pas tout, un rédacteur anglophone, - un charmant Irlandais du reste, - tripotait ma traduction anglaise au point d'y infléchir sensiblement ma pensée, ce contre quoi je ne manquais pas de me rebiffer assez violemment. Je profite, en passant, pour remercier encore une fois très vivement mon bon ami Jacques Pelletier, ancien traducteur en chef des Débats de la chambre des communes, qui eut la patience de traduire tous ces chapitres avec précision et élégance. Mais ce qu'il ignore encore, ce brave Jacques, c'est que le cachet que je lui versais, très minime, du reste, mangeait tout le produit de mon contrat avec le Musée, sans compter le tiers de ce produit que j'avais dû verser à M. Brault pour sa collaboration. Bref, ce contrat ne me rapporta pas un sou, malgré toutes les sueurs et grincements de dents qu'il me coûta. Mais, ce n'est pas encore tout. Après avoir moi-même fait toutes les démarches pour faire éditer ce manuscrit en français, qui parut en décembre 1984, aux Éditions Bergeron de Montréal, le texte anglais, édité en 1985 par les soins de M. Panet, chez Methuen, commença à me causer quelques ennuis. En effet, un jour que je m'avisais de m'informer auprès de l'éditeur anglais du nombre d'exemplaires vendus, M. Panet, que j'avais mis au courant, me servit par téléphone une diatribe aigre-douce (plus aigre que douce, en fait), pour me faire comprendre que je n'avais pas d'affaire à solliciter un tel renseignement, puisque c'était lui seul que cela concernait. Comme je n'avais pu placer un seul mot pendant son monologue téléphonique, je lui écrivis dès le lendemain une lettre recommandée, dans laquelle je lui disais que je pouvais vivre parfaitement sans les quelques droits qu'il avait promis de me verser sur la version anglaise du livre, et que je regrettais que ce projet, qui m'avait coûté tant de "toil, sweat and tears", "should end so miserably". Je n'ai plus entendu parler de M. Panet depuis cette lettre, aussi aigre que son appel téléphonique, non plus que je n'ai reçu un seul sequin de ce livre.

Avant de terminer, j'aimerais évoquer de nouveau mon séjour de près de neuf ans à Saint-Sauveur-des-Monts. Arrivé en octobre 1977, dès août 1978 je parvenais à fonder une société d'histoire

nouveau chapitre au colonel Roche. Celui-ci me faisait des observations très pertinentes sur des questions de fait, que je corrigeais avec bonne grâce. Il était, du reste, d'une grande amabilité, d'une diplomatie impeccable.

C'est quand j'eus terminé le tout que les choses commencèrent à se gâter. Je commis en effet l'erreur de remettre tout mon manuscrit au colonel Roche, en exigeant toutefois le privilège de relire les épreuves finales avant la publication. Or, une fois maître du manuscrit, le colonel Roche se mit à le faire circuler chez ses collègues officiers qui, malheureusement, n'étaient pas tous membres de l'Académie française! De plus, le colonel Roche se mit à me quereller au téléphone sur toutes sortes de détails que je savais être exacts mais qui, sans doute, ne faisaient pas l'affaire de certains officiers. Le résultat final fut que le livre fut publié sans que j'aie jamais eu le privilège de relire les dernières épreuves. Quelle ne fut pas ma consternation, en examinant ce livre, de relever environ 200 fautes et erreurs de toutes sortes. Surtout de lire que c'étaient des officiers du Régiment de Maisonneuve qui avaient fait toutes les recherches, et surtout enfin de constater que le livre tel que publié apparaissait comme une traduction en "franglais" de mon manuscrit. De nouveau, j'étais furieux et je fis intervenir mon avocat pour essayer d'arrêter la diffusion du livre tant que je ne l'aurais pas corrigé. Peine perdue. D'autre part, comme le Régiment me devait encore \$1,000 sur mon contrat, et qu'il semblait se faire tirer l'oreille pour me payer, l'intervention de mon avocat me permit au moins de récupérer ce reliquat. Conclusion: je ne vous conseille pas de lire ce livre bourré de fautes, et je vous exhorte surtout à ne jamais signer un contrat de ce genre sans exiger le privilège de relire les dernières épreuves, sous peine de poursuites judiciaires.

Évidemment, je n'ai jamais entendu parler du Régiment de Maisonneuve depuis cet incident, et aucun membre de cette glorieuse unité ne s'est jamais avisé de me remercier pour le travail pénible que j'ai fait pour eux. Cela clôt une autre aventure désagréable de ma carrière. Il y en aura d'autres, comme vous le verrez bientôt.

Cette même année 1980, la Société d'histoire de l'ouest du Québec publiait de moi une réédition, augmentée d'un troisième et dernier chapitre inédit, de mon *WILLIAM-HENRY SCOTT ET SA DESCENDANCE OU LE DESTIN ROMANESQUE ET TRAGIQUE D'UNE FAMILLE DE REBELLES*, qui me valut des éloges dithyrambiques de notre distingué président, que je remercie ici vivement encore une fois. Comme quoi la carrière d'un historien n'est pas toujours marquée de "misères" mais parfois de "splendeurs" même pas illusoires! Mais, allait succéder bientôt une aventure jalonnée de quelques misères.

En effet, dès 1974, sur le point de prendre ma retraite, le Musée de la Guerre m'avait demandé d'entreprendre un autre contrat, à savoir l'histoire de la lignée militaire de la famille Panet. C'est le major Antoine de Lotbinière Panet d'Ottawa qui avait proposé ce projet au Musée de la Guerre. M. Lucien Brault avait déjà amorcé quelques recherches et rédigé quelques pages de brouillon sur ce projet, lorsque j'intervins à la demande du major John Swettenham, directeur des ressources historiques du Musée de la Guerre. Encore une fois, je ne savais pas dans quelle nouvelle galère je m'embarquais. D'abord, le major Swettenham, très britannique, ne connaissait pas un mot de français, de sorte que je devais faire traduire en anglais chaque chapitre afin de pouvoir le lui soumettre. Mais ce n'est pas tout, un rédacteur anglophone, - un charmant Irlandais du reste, - tripotait ma traduction anglaise au point d'y infléchir sensiblement ma pensée, ce contre quoi je ne manquais pas de me rebiffer assez violemment. Je profite, en passant, pour remercier encore une fois très vivement mon bon ami Jacques Pelletier, ancien traducteur en chef des Débats de la chambre des communes, qui eut la patience de traduire tous ces chapitres avec précision et élégance. Mais ce qu'il ignore encore, ce brave Jacques, c'est que le cachet que je lui versais, très minime, du reste, mangeait tout le produit de mon contrat avec le Musée, sans compter le tiers de ce produit que j'avais dû verser à M. Brault pour sa collaboration. Bref, ce contrat ne me rapporta pas un sou, malgré toutes les sueurs et grincements de dents qu'il me coûta. Mais, ce n'est pas encore tout. Après avoir moi-même fait toutes les démarches pour faire éditer ce manuscrit en français, qui parut en décembre 1984, aux Éditions Bergeron de Montréal, le texte anglais, édité en 1985 par les soins de M. Panet, chez Methuen, commença à me causer quelques ennuis. En effet, un jour que je m'avisais de m'informer auprès de l'éditeur anglais du nombre d'exemplaires vendus, M. Panet, que j'avais mis au courant, me servit par téléphone une diatribe aigre-douce (plus aigre que douce, en fait), pour me faire comprendre que je n'avais pas d'affaire à solliciter un tel renseignement, puisque c'était lui seul que cela concernait. Comme je n'avais pu placer un seul mot pendant son monologue téléphonique, je lui écrivis dès le lendemain une lettre recommandée, dans laquelle je lui disais que je pouvais vivre parfaitement sans les quelques droits qu'il avait promis de me verser sur la version anglaise du livre, et que je regrettais que ce projet, qui m'avait coûté tant de "toil, sweat and tears", "should end so miserably". Je n'ai plus entendu parler de M. Panet depuis cette lettre, aussi aigre que son appel téléphonique, non plus que je n'ai reçu un seul sequin de ce livre.

Avant de terminer, j'aimerais évoquer de nouveau mon séjour de près de neuf ans à Saint-Sauveur-des-Monts. Arrivé en octobre 1977, dès août 1978 je parvenais à fonder une société d'histoire

régionale, appelée Société d'histoire des Pays-d'en-Haut, qui survit encore. Mais comme je n'étais pas un natif de la place, donc un "étrange", cette initiative fut assez mal vue, si j'en crois un membre de la Société qui me traitait constamment d'"écrevisse"; c'était là sa version du mot "écrivain". Ce que je ne lui ai jamais dit, c'est que, tel l'écrevisse, je marche de reculon, mais c'est pour mieux sauter. J'aurais bien voulu sauter au collet de ce farceur, mais c'était un colosse, ce qui me retint! Malgré cet incident, je parvins à faire vivre cette société d'histoire pendant huit ans, à organiser des conférences mensuelles, à inviter la Fédération des sociétés d'histoire du Québec à tenir son congrès de mai 1986 dans les Pays-d'en-Haut et à publier trente cahiers trimestriels jusqu'à mon départ de Saint-Sauveur-des-Mont le 13 août dernier. Dans ces trente cahiers, je publiai une vingtaine d'articles sur des écrivains des Laurentides. Par la suite, je rassemblai cette vingtaine d'articles pour en faire un manuscrit intitulé *LITTÉRATURE DES PAYS-D'EN-HAUT*, et préfacé par le regretté Roger Duhamel. Ce manuscrit est toujours entre les mains d'un éditeur de Saint-Jérôme, depuis près d'un an!

J'aimerais vous parler en particulier d'un article de ce livre, qui a déjà fait l'objet d'une conférence lors du congrès de 1984 de la Société généalogique canadienne-française, et qui a paru par la suite dans les *MÉMOIRES* de juin 1984 de cette Société. Il s'agit d'une étude à la fois généalogique et historique sur un personnage que j'avais découvert en étudiant la dynastie des Grignon pendant mon séjour à Saint-Sauveur. Ce personnage s'appelle Augustin Grignon. Il était le petit-cousin de l'ancêtre de Claude-Henri Grignon et de mon propre ancêtre maternel. Or, cet Augustin Grignon a laissé des Mémoires en 1857, dans lesquels on trouve l'histoire de son grand-père Charles de Langlade, fameux officier militaire pendant tout le régime français; il a participé, en fait, à une centaine de combats contre les Anglais et, par la suite contre les rebelles américains. Mais l'élément le plus important de cette histoire est que Charles de Langlade est considéré comme le fondateur de l'État américain du Wisconsin, ainsi que son petit-fils Augustin Grignon, dont une rue de Green Bay porte encore aujourd'hui le nom. C'est donc cette histoire des origines du Wisconsin et du rôle des Langlade et des Grignon que j'ai racontée dans cette brochure publiée par la Société généalogique canadienne-française.

Pendant mon séjour à Saint-Sauveur, j'ai également écrit un essai sur le régionalisme littéraire de Mauriac, qui fut publié dans une revue française de l'Université de Bordeaux en décembre 1984.

Quelle conclusion tirer de ce résumé de carrière, qui connut quelques hauts et de nombreux bas? Eh bien, le seul conseil que j'ai à donner à tout historien en herbe, c'est de ne jamais signer un contrat sans bien savoir ce qu'il comporte vraiment. Ensuite, de bien s'armer

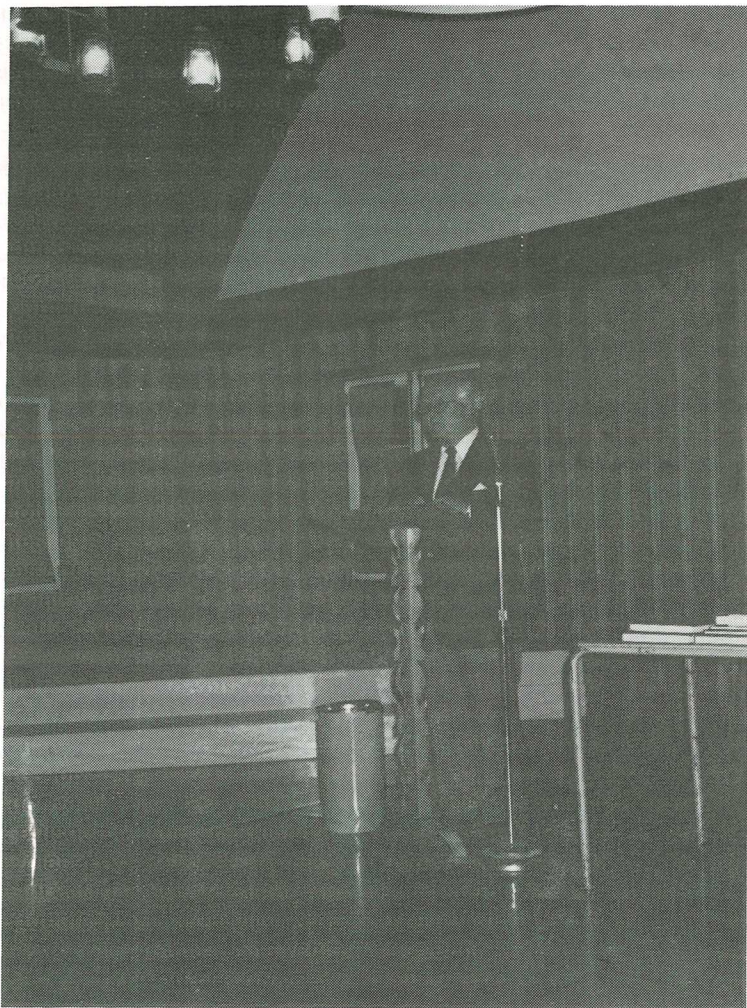
de patience. Pour ma part, en étudiant quelque peu la patrologie, dans mes loisirs, je me suis pris d'une admiration sans borne pour cet ineffable Père de l'Église qui s'appelait Tertullien. La raison principale de mon admiration pour lui, c'est qu'il souffrait d'impatience, tout comme moi; mais il parvint à exorciser ce malheureux défaut en écrivant un traité sur la ... patience! Quant à moi, sans jamais parvenir à me guérir de mon impatience, j'ai réussi quand même à canaliser ce vice dans la recherche historique. En effet, ô miracle, lorsque je fais de la recherche historique, je deviens patient comme un ange...ou presque! Donc, jeunes historiens, armez-vous de patience!

Dernier point, qui est chez moi une véritable marotte, une vieille rengaine, un refrain ennuyeux que j'ai seriner chaque fois que l'occasion m'en est fournie. L'étude de l'histoire et de la littérature (l'une ne va pas sans l'autre) m'a convaincu que notre culture ne remonte pas à la Révolution tranquille, ni même à Jacques Cartier, mais qu'elle est enracinée dans la culture française depuis plusieurs siècles antérieurs à 1534. Je voudrais m'expliquer davantage sur ce point. Comme toute histoire digne de ce nom se doit toujours d'aboutir à un écrit, que ce soit un livre, un essai ou un simple article de revue ou de journal, il importe que l'historien sache écrire clairement et correctement. De grâce, donc, que nos écrivains et historiens cessent d'écrire du "franglais" ou du "québécois", - ce qui n'est guère mieux, - et qu'ils se mettent à l'étude des grands écrivains et historiens français, qui nous appartiennent autant à nous qu'aux Français eux-mêmes. Cela nous éviterait des traductions "joualisantes" de Tchekov (voir Michel Tremblay) qui doivent faire gigoter dans leur tombe les mânes de Mérimée et de Gide, et quelque nouveau *DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN* (voir Denys Arcand) qui aurait dû s'appeler *LA DÉCADENCE QUÉBÉCOISE*, et qui, par sa vulgarité insignifiante, doit faire frémir cette fois le vieux Rabelais, qui avait au moins un peu plus de finesse que tous les Denys Arcand du monde.

Enfin, si vous voulez faire de l'argent et courir après les honneurs, devenez n'importe quoi sauf un ... historien! D'autre part, si vous êtes patient, si vous êtes curieux de connaître d'où vous venez et de savoir où vous allez, si vous voulez ajouter quelque pierre, aussi modeste soit-elle, à l'édifice patrimonial de votre pays, si vous ne craignez ni les coups, ni les horions, ni les critiques injustes ou acerbes, si vous aimez la culture en soi, sans recherche de gain ou d'éloge, eh bien je ne saurais que vous encourager à faire vôtre la carrière d'historien, qui est certes l'une des plus nobles et des plus désintéressées qui soient, sans compter qu'elle est également l'une des plus exaltantes et des plus consolantes pour l'esprit humain.

Jacques Gouin

* Texte d'une causerie prononcée le vendredi 21 novembre 1986 devant les membres de la Société historique de l'ouest du Québec à Hull, et le vendredi 28 novembre 1986 devant les membres de la Société d'histoire des Pays-d'en-Haut. Publié simultanément dans le cahier n° 35 d'AST/COU et la cahier n° 32 des Pays-d'en-Haut, de décembre 1986.



M. Jacques Gouin, fondateur de la Société historique de l'ouest du Québec en 1966 et premier président de la Société.

UNE ÉPLUCHETTE DE BLÉ-D'INDE, RACONTÉE PAR UN ÉTUDIANT EN LOI.

C'est là qu'on trouve la gaieté,
Cette soeur de la liberté.

VOLTAIRE.

A frolic scene, where work, and mirth, and play,
Unite their charms to chase the hours away.

BARLOW.

J'étais dans le village de St***, à la fin du mois de septembre 185*. M. Durand, riche et respectable cultivateur de l'endroit, m'avait prié de veiller chez lui, pour "éplucher" des régimes¹ de maïs,² en compagnie de plusieurs autres personnes invitées dans le même but. Cette occupation rustique constitue une joyeuse fête, chère à tous les habitants canadiens de la campagne. Ce qui contribue surtout à rendre cette sorte de réunions entraînante pour les jeunes gens, en général, et pour moi, en particulier, c'est le privilège que nous y avons d'embrasser, chaque fois que nous trouvons un "épi rouge," celle des demoiselles qui nous plaît davantage. Je me rendis donc chez M. Durand, avec la volonté de bien m'amuser; le sourire était sur mes lèvres, la satisfaction dans mon coeur.

Lorsque j'entrai dans la salle de réception, je fus étourdi par le bourdonnement discordant que formaient cinquante voix champêtres, dont les propriétaires croyaient se livrer à une conversation générale. Les personnes présentes passaient ainsi le temps, en attendant que tous les "éplucheurs" fussent arrivés. Jugeant qu'il y avait déjà plus de parleurs que d'auditeurs, je gardai le silence: je préférais, dans un amoureux recueillement, ravir mes yeux, en les tenant fixés sur la plus jeune des filles de M. Durand, que j'aimais depuis quelques mois.

Louise, tel était le nom de cette demoiselle, avait reçu une brillante éducation dans un des premiers couvents du pays. Cet avantage lui donnait une grande supériorité sur ceux de sa classe. Bien qu'elle n'eût guère plus de seize ans, ses formes avaient atteint leur développement. Sa taille, svelte et flexible, supportait un buste divinement modelé. De longs, cheveux blonds déroulaient leurs soyeux anneaux sur ses épaules satinées. Ses yeux d'azur, vrai miroir de son âme candide et inoffensive, chatoyaient sous de longs cils, qui les dérobaient aux regards. Des reflets pourprés, apanage de la santé du corps et de la pureté de l'esprit, venaient animer sa peau, qui était d'une blancheur éblouissante. Lorsqu'elle riait, ses lèvres minces et roses, laissaient voir des dents si éclatantes, qu'on eût dit le plus bel ivoire. Toutes ses attitudes étaient remplies de grâces. La naïveté se mariait à la finesse sur sa jolie figure. J'oubliais cependant l'examen de tous ses charmes, lorsque je pouvais prêter l'oreille aux accents de sa voix enchanteresse, tant ils étaient mélodieux. Il m'était impossible

de les entendre, sans que toutes les fibres de mon coeur frémissent voluptueusement.

Louise avait une soeur du nom de Marinette, qui différait d'elle sous plus d'un rapport. Celle-ci était d'une obésité qui devait l'empêcher de plaire aux amateurs de formes élégantes. Son visage rouge, uni et rond comme une pomme ne portait point l'empreinte des vingt et un ans qui s'étaient écoulés depuis son apparition sur la terre. Il ne possédait aucune expression et n'était animé que par de petits yeux noirs, où la vie semblait se concentrer au préjudice des autres parties de la figure. Des lèvres vermeilles, séparées l'une de l'autre par une coupure droite et horizontale, formaient une bouche dont la création eût pu être attribuée à un poignard. Marinette était très enjouée et portée à dire, en toute occasion, ce qui lui passait par la tête. De plus, la dose de bon sens que lui avait départie la nature ne suppléait point à son manque total d'instruction. Ses manières étaient aussi communes que celles de sa soeur étaient distinguées. Autant Louise était modeste et incapable d'entretenir des prétentions, autant Marinette était libre et incline à la coquetterie.

Le lecteur se demande, peut-être, pourquoi la cadette de ces demoiselles avait été mise au pensionnat préférablement à son aînée. En voici la cause. M. Durand, comme la plupart des cultivateurs canadiens-français, n'avait pas toujours admis les bienfaits de l'éducation: lorsqu'il comprit qu'il est du devoir d'un père de faire instruire ses enfants, Marinette était trop âgée pour aller au couvent avec profit.

Un jeune homme de l'endroit voulait me disputer l'amour de Louise, dont les charmes lui faisaient éprouver une maladie de coeur, Ce rival était le notaire Brisson. Sans avoir des convictions bien arrêtées sur le sujet, j'ai toujours eu la présomption de supposer que les chances étaient en ma faveur. Le notaire était un embryon d'une laideur vraiment grotesque. Pour la déguiser, il chargeait son petit nez d'une énorme paire de lunettes vertes; il se laissait aussi croître des favoris roux, dont l'aspect faisait penser aux cardes. Ces tentatives n'aboutissaient qu'à le rendre plus ridicule. Son affabilité et son esprit étaient problématiques. Il gesticulait beaucoup en parlant; mais ses mouvements étaient si outrés et si brusques, que l'on aurait dit un automate.

Lorsque M. Durand nous donna le signal de nous livrer à l'agréable occupation qui était le but de notre réunion, nous nous précipitâmes sur un monceau d'épis de maïs, qui s'élevait dans un coin de l'appartement. Nous poussant l'un l'autre, nous nous en pourvûmes, et nous mîmes à les décortiquer avec ardeur.

Plusieurs enfants, que leur mère avait amenés, augmentèrent le tumulte par leurs allées et venues empressées. Ils avaient la mission de servir les "*éplucheurs*" en remplaçant par de nombreux épis ceux

dont on avait ôté les feuilles, deux ou trois exceptées pour en faciliter le tressage.

Les pelures, couleur de paille, quelques fois veinées de rouge, jetées sur le plancher et dispersées par nos pieds, ne tardèrent pas à le couvrir d'un lit épais. Plus il acquérait de mollesse, plus souvent les enfants se laissaient choir: un petit objet qui se trouvait sur leur chemin, un camarade qui les heurtait, suffisait pour les faire rouler sur la couche de feuillage.

Dans un angle étaient les vieillards. Ils parlaient joyeusement du "*bon vieux temps*", en faisant des tresses des épis "*épluchés*".

Quelques adolescentes ne se trouvèrent pas toujours servies assez promptement: quittant leur siège, elles allaient elles-mêmes chercher les régimes qu'elles désiraient retirer de leurs enveloppes. Les enfants, ne voulant aucunement qu'elles usurpassent leurs fonctions; les faisaient trébucher pittoresquement. Ce petit exploit ne manquait point d'exciter de vifs applaudissements. Encouragés, ces espiègles faisaient retomber leurs gaies victimes à quelques pas du théâtre de leur première chute. D'entendre alors les éclats de rires étourdissants, les plaisanteries et les battements de mains avec lesquels les héroïnes étaient assaillies. Pour écrire avec impartialité, il me faut avouer que, ce soir-là, certaines jeunes demoiselles étaient aussi sujettes à tomber que les plus petits d'entre ceux dont elles usurpaient l'emploi, et aimaient à partager les jeux bruyants.

Le zèle des "*éplucheurs*", loin de se refroidir, allait toujours croissant: chaque "*épi rouge*" que l'on trouvait l'augmentait. Celui qui en découvrait excitait l'envie. Les autres rivalisaient alors de vitesse, espérant qu'ils ne sauraient manquer d'être aussi heureux que lui, s'ils dépouillaient de leurs feuilles un grand nombre de régimes. De même, dans une mine, lorsqu'un travailleur extrait du terrain aurifère un morceau du précieux métal qu'il y cherche, ses compagnons, dont la cupidité vient d'être irritée, continuent leur ouvrage avec une nouvelle ardeur.

Le notaire Brisson fut le premier que la fortune favorisa. Se levant de son siège, il montra, d'un air triomphant, l'épi écarlate qu'il avait trouvé, orné à son extrémité de longs filaments où se confondaient l'or et la soie. La compagnie accueillit sa découverte avec d'éclatantes acclamations. Je ressentis un grand malaise. Pour déguiser mon émotion, je criai plus fort que les autres. J'étais en proie à une pénible anxiété: je redoutais que M. Brisson n'embrassât certaine demoiselle auprès de laquelle je désirais être le seul à jouir de ce précieux privilège. Ma crainte était fondée. Le voyant se diriger vers Louise, je l'aurais foudroyé de mes yeux, si j'en avais eu le pouvoir. Cette demoiselle m'arracha des griffes du dépit, en opposant de la résistance à l'exercice des droits du notaire; mais, n'étant pas retranchée derrière les murailles de Sébastopol, elle fut obligée de

capituler. Le vainqueur voulait qu'elle se rendît à discrétion; cependant, se lassant d'une lutte qui le rendait ridicule et qu'il voyait sur le point de se renouveler, il consentit à un traité qui ne lui permettait qu'un seul baiser. Louise, s'apercevant qu'elle exposait M. Brisson à notre risée par sa longue défense, se repentit d'en avoir usé ainsi avec lui. La crainte de déchirer son joli visage sur les buissons qui couvraient celui du notaire, l'avait sans doute induite à se conduire de la sorte. Pour réparer ce qu'elle commençait à regarder comme une grave inconvenance, elle s'exécuta en lui présentant une joue de la plus belle carnation.

Tant que la contestation avait duré, j'avais senti mon dépit s'évanouir et faire place à une joie triomphante; mais, lorsque je vis comment elle se terminait, je ne sus si je devais être mécontent ou satisfait. Lors même, pensais-je, que la soeur de Marinette se serait prêtée de bonne grâce, dès le commencement, à ce que mon rival avait droit d'exiger d'elle d'après les lois de "*l'épluchette*", cela n'aurait rien témoigné en faveur de celui-ci.

M. Brisson jugea d'abord que Louise avait agi d'une manière malséante; puis, il ne la trouva coupable que d'un enfantillage. Quelque chose le confirma dans cette dernière opinion, ce fut de voir que plusieurs "*éplucheurs*" n'étaient pas mieux reçus que lui par d'autres jeunes filles.

En effet, quelques demoiselles, s'autorisant de l'exemple de Louise, ne firent pas une résistance moins redoutable, quoiqu'elles n'eussent que leur tablier pour armes défensives. Le plaisir de triompher de leur répugnance simulée assaisonna des baisers qui eussent été quelque peu fades pour les vieux garçons, qui ont des idées moins poétiques que celles de leurs jeunes confrères. C'était probablement le but que se proposaient ces nouvelles Clorindes. Je ne l'affirmerai pas à mes lecteurs; quant à mes lectrices, je ne doute point qu'avec leur sagacité bien connue elles ne puissent découvrir le motif qui les faisait agir.

M. Brisson était impatient de connaître la manière dont je serais reçu par Louise; car il était certain que cette demoiselle serait l'objet de mes préférences, si je découvrais un épi rouge. J'en avais trouvé un, que je cachais précieusement, en attendant que je décidasse l'usage que j'en ferais: je comprenais ce qu'il y avait de faux dans ma position. Le coeur me battait avec violence à la seule idée de la lutte, devenue presque de mode pour embrasser une demoiselle, que j'aurais peut-être à soutenir contre Louise, avec laquelle j'étais extrêmement gêné, à cause de mon amour naissant pour elle. M. Durand m'avait vu enfouir mon épi rouge dans l'une des poches de mon habit. Il se pencha vers moi et me dit d'un ton guoguenard: - Quelqu'une des jeunes filles présentes doit vous plaire: puisque vous vous abstenez de cueillir un doux baiser sur ses lèvres, il faut qu'elle

vous ait fait renoncer aux privilèges qu'octroie la "*Charte blé-d'Indienne*". Il m'est avis qu'elle n'a pas obtenu ce résultat sans vous accorder des avantages pour le moins équivalents". Content de sa sortie, M. Durand rit beaucoup, comme pour s'applaudir, ajusta sa perruque et prit du tabac. Afin de l'empêcher de faire d'autres commentaires sur ma conduite, je résolus d'embrasser une séduisante brunette, qui était assise près de M. Brisson. Heureusement pour moi, il me vint à l'esprit qu'en user de la sorte suffirait pour faire penser, à Louise, que les charmes de cette demoiselle avaient sur mon coeur plus d'empire que les siens. Dans un amour dont l'imagination et les yeux ont fait tous les frais, il faut procéder avec prudence et discernement. Faisant un autre choix, je me dirigeai vers l'aînée des demoiselles Durand. C'était celle qui s'était jusque alors défendue le plus vaillamment.

Me voici arrivé à un endroit de mon récit, lecteurs, où je vais vous rapporter des choses qui flattent beaucoup ma vanité. Lisez et jugez.

Marinette m'accueillit d'abord avec un aimable sourire. Puis, elle fit la prude; mais ce n'était que pour la forme. En conséquence, sa résistance fut très faible: se cachait-elle une joue qu'elle semblait me présenter l'autre. Tout en simulant beaucoup de plaisir, je voulais en finir le plus tôt possible: aussi, mes lèvres effleurèrent-elles autant l'une de ses mains que son visage. Quelques malins ont même assuré que le baiser n'avait porté que sur des doigts potelés.

Lorsque tous les épis de maïs eurent été décortiqués, ils furent promptement enlevés, ainsi que les feuilles qui leur avaient servi d'enveloppes. Le plancher ayant été balayé, quelques danses furent exécutées au son du violon. La fête se termina par un réveillon. La citrouille et le blé-d'Inde, apprêtés de diverses manières, sont les mets traditionnels que les "*habitants*" mangent dans cette circonstance.

Quand je voulus partir de chez M. Durand, je n'avais plus que l'un de mes gants. Je voulais chercher celui qui manquait; mais Marinette m'en dissuada, en me confiant d'un ton mystérieux qu'elle saurait bien le trouver. Disant ces mots, elle glissait dans la poche de sa robe l'objet que je pensais perdu, après l'avoir exposé à mes regards, de manière qu'il ne fût vu que par moi. Cependant, je remarquai que Louise s'apercevait du manège de sa soeur et en était mécontente. Jugeant que Marinette désirait garder mon gant, je me retirai, en me demandant le mot de cette énigme.

Le lendemain, un ami m'apprit que Marinette n'avait fait que suivre un ancien usage canadien, encore en vigueur dans beaucoup de nos campagnes. D'après cette coutume, lorsqu'un jeune homme fait quelques avances à une fille et qu'elle les reçoit avec plaisir, elle garde pour quelques jours l'un de ses gants: cet acte signifie qu'elle le paie de retour et désire qu'il lui fasse sa cour. Le prétendant, qui de ce

moment est appelé "*cavalier*", donne un mouchoir de soie à celle qu'il veut pour amante, quant il va chercher son gant. Celle-ci prend alors le nom de "*blonde*", qu'elle porte jusqu'à ce qu'elle le quitte pour celui de fiancée. Le foulard renvoyé à celui qui en a fait présent, ou repris par lui, termine les négociations matrimoniales. Néanmoins, quand les fiançailles ont lieu, le "*cavalier*" le retire des mains de sa future; mais il est tenu de le remplacer par une bague. Ce commerce d'échange ne finit que quand la jeune fille troque sa liberté et son amour, contre la protection et la tendresse de celui qu'elle choisit pour époux.

Je termine ces quelques lignes sur les moeurs canadiennes, en vous priant, lecteurs, de ne point les considérer comme faisant partie de mes confidences. De plus, je ne vous garantis l'authenticité d'aucun des détails qui précèdent en autant qu'il me concerne.

"PUBLICATION EN 1856"

Me Eraste D'Odet D'Orsennens
Notaire

Ancien maire de Hull et ancien président de la Commission scolaire

Imprimé par Sénécal et Daniel
No. 4, rue Saint Vincent, Montréal.

-
- (1) Épis
(2) Blé d'Inde

UNE RÉSURRECTION

RACONTÉE PAR UN ÉTUDIANT EN MÉDECINE.

Louise, ma douce fiancée, venait d'être arrachée à mon affection par une mort aussi prompte que cruelle. Au moment où cet ange allait se faire femme, le ciel, comme jaloux de la terre, la rappela de ce monde. Morte à dix-neuf ans! Elle s'est évanouie comme l'étoile du matin devant l'aurore! Quoique son apparition ici-bas ait été très courte, le souvenir de ses vertus toutes célestes ne passera point: elles ont jeté un trop vif éclat sur tous ceux qui l'entouraient, pour que son départ ne leur ait pas fait éprouver tout ce que le monde a de terne et de froid. Je ne vous entretiendrai pas de sa grande beauté: est-ce que l'on aime à entendre parler d'une fleur flétrie, quelque éblouissante et parfumée qu'elle fût avant de pencher languissamment sa corolle vers la terre? D'ailleurs, je ne puis me rappeler sans une amère douleur ce visage séduisant, qui m'accueillait toujours avec un sourire de tendresse, et que le linceul déroba à ma vue.

C'était le 15 novembre 18—, quatre jours après la mort de ma fiancée. Je me rendais au collège médical, en compagnie d'un autre *clerc-docteur*. Nous allions entendre une lecture que notre professeur d'anatomie nous faisait à cette heure.

—Quelques-uns de mes amis et moi, me dit mon compagnon, nous avons été, hier, en expédition, dans un cimetière de la campagne.

—Quel a été le résultat de votre recherche de "*sujets?*" m'informai-je.

—Nous avons enlevé un corps aux formes gracieuses et sculpturales, que tout étudiant voudrait ressusciter, quand il lui en coûterait la moitié de sa propre vie.

—Oh! oh! C'est vraiment faire trop d'éloges d'un cadavre.

—Quelle horreur que d'appeler ainsi une jeune fille qui ressemble à Vénus endormie!

—Quels sont ceux qui prirent part à cette excursion?

—Charles F***, Louis C*** et Verneuil de L***.

—Vous n'étiez que quatre?

—Il y avait assez de nous d'exposés au plomb des habitants de l'endroit.

—Ils ont tiré sur vous?

—Rien de plus vrai. Néanmoins, notre entreprise a été couronnée d'un éclatant succès.

—Comment les choses se sont-elles passées?

—Mardi dernier, Louis C*** me proposa de l'aider dans un enlèvement de mort, à la campagne. J'acceptai avec d'autant plus d'empressement que j'avais plus à coeur de laver la honte qui avait été le fruit de notre précédente expédition. Hier au soir, nous entrions dans une auberge située près du cimetière qui devait être le théâtre de nos exploits. En attendant l'heure propice à l'exécution de notre projet, nous nous mîmes à table. Pendant que nous soupions, l'hôtesse, qui nous servait elle-même, s'éloigna de nous un instant, afin de s'entretenir avec son mari. Elle lui parla mystérieusement, nous désignant des yeux à plusieurs reprises. L'homme prit son chapeau et sortit de la maison. Cet incident nous donna un peu d'inquiétude; cependant, une heure après, nous étions dans le cimetière, prêts à nous mettre à l'oeuvre. Charles F*** nous attendait, dans le chemin, avec une charrette qui contenait un grand coffre, afin d'y cacher le "*sujet*" que nous aurions enlevé. Nous commençâmes à creuser la terre, nous promettant un succès aussi prompt que facile. Nous avions à peine attaqué le sol, que nous entendîmes des détonations d'armes à feu. Elles partaient de la sacristie de l'église, d'où nous étions éloignés d'environ deux cents pas. Verneuil de L*** et moi, nous jugeâmes à propos de battre en retraite. Louis C*** essaya de nous en détourner, disant que nous ne courions aucun danger, parce que l'obscurité devait empêcher les villageois de distinguer l'endroit où nous étions. Il prétendit que ceux qui s'érigeaient en gardes-morts ne déchargeaient leurs fusils que pour nous inspirer de la crainte. Toutes précieuses qu'étaient ces observations, nous ne les goûtâmes pas le moins du monde: nous abandonnâmes Louis C***, qui persista dans sa résolution de rester. Nous nous rendîmes près de Charles F***. Il était en proie à une vive inquiétude, causée par la décharge qu'il avait entendue. Ne voyant revenir que deux de nous, il crut, un instant, que le troisième avait succombé. Comme le temps était froid et pluvieux, je pris soin de la voiture, à mon tour. Charles F*** et Verneuil de L*** retournèrent à l'auberge, où je devais aller les chercher, quand Louis C*** serait de retour. Ils y étaient depuis quelques minutes, lorsque le mari de l'hôtesse entra nu-tête, la figure bouleversée et marquée du sceau de la terreur.

—Qu'est-il donc survenu? s'informa celle-ci.

—Ha! mon Dieu!... ne m'en parle point! ne m'en parle point! répondit-il.

—Mais qu'est-ce donc? demanda-t-elle de nouveau.

—Ce que c'est?... Bon Dieu!... c'est effrayant!.. terrible!.. surnaturel!

—Surnaturel?

—Un miracle!... Une résurrection!.. Ne m'en parle point, te dis-

je: j'en ai le frisson C'est effrayant de voir un mort sortir de terre et se diriger droit sur vous!

Le brave homme se préparait à satisfaire la curiosité de sa femme, lorsque je vins chercher Charles F*** et Verneuil de L***. Ils ne savaient comment interpréter ce qu'avait dit le maître de l'auberge. Ils n'eurent rien de si pressé que de s'enquérir, auprès de Louis C***, de ce qui avait eu lieu. Il leur apprit, ainsi qu'à moi, qui ne savais encore rien, comment il avait creusé la terre et défoncé le cercueil, sans que le bruit n'attirât vers lui les villageois, qui croyaient sans doute nous avoir tous mis en fuite. Il avait beaucoup craint d'essayer leur feu, lorsqu'il emporterait sa prise, dont la blancheur en se détachant de la teinte foncée du gazon, ne manquerait pas de révéler sa présence et trahir sa marche. Pour se tirer d'embarras, il avait conçu le projet de se débarrasser des villageois. Ceux-ci furent complètement dupes du stratagème auquel il eut recours pour parvenir à son but. Il saisit la morte, en se donnant bien garde de déranger son linceul: la tenant dans une position verticale, il avança vers la sacristie. Grâce à ses vêtements noirs, il demeurait invisible, et la morte, qui était seule en évidence, paraissait plutôt marcher que d'être portée. Les villageois, qui rivalisaient de vitesse pour atteindre leurs domiciles, ne songèrent plus à le troubler dans son excursion nocturne.

—J'ai vraiment hâte, dis-je à mon ami, lorsqu'il eut terminé son récit, de voir ce "*sujet*", qui a coûté tant de peines à Louis C***. Je ne dis pas à toi; car, dès le commencement de l'action, tu as retraité sans qu'il fût nécessaire de sonner de la trompette.

—Plaisante tant qu'il te plaira; mais tout homme raisonnable sera d'avis que j'ai agi plus sagement que Louis C***, en cette occasion.

—Plus prudemment, devrais-tu dire. Tu as raison: il valait mieux, n'est-ce-pas, ne point exposer un bon vivant pour un mort; à moins que, comme Louis C***, tu ne le désirasses assez ardemment pour t'exposer à être tué, et lui tenir compagnie jusqu'à la fin du monde.

—Trêve de quolibets; il te sied bien de te moquer de moi, toi qui n'as jamais volé de corps ni ne sembles disposé à le faire bientôt.

—Si je ne t'imité pas, sache que ce n'est point par lâcheté, mais par principe.

Nous nous tûmes, car nous étions rendus au collège médical. Nous allâmes dans la salle de dissection. Une jeune fille était étendue sur une table. Elle était encore enveloppée de son linceul: seulement, sa tête, ses épaules et ses pieds étaient découverts; les anneaux soyeux de sa longue chevelure étaient agités par le vent qui s'engouffrait dans la porte du corridor, laissée ouverte pour l'entrée

des étudiants. Ses traits n'étaient pas altérés: l'on eût dit que le trépas n'avait fait qu'épurer l'expression céleste d'innocence et de mélancolie qui y était empreinte. Elle paraissait plongée dans un paisible sommeil; lorsque mes yeux se fixèrent sur sa blanche figure, je crus qu'elle me souriait. Je me précipitai vers Louise... Je n'étais pas sous l'effet d'une illusion: c'était bien Louise que je revoyais dans une semblable situation... Je lui adressai les mots les plus tendres, comme si ses oreilles n'eussent pas été fermées pour toujours aux bruits de ce monde. Ma douleur se soulagea par un torrent de larmes; puis, tout-à-coup, un nouveau sentiment s'empara de mon âme et tarit mes pleurs. Je détachai mes yeux des restes inanimés de celle que j'avais tant aimée, pour les promener sur les spectateurs de mon désespoir. Mes regards devaient être terribles, puisque ceux qui étaient près de moi reculèrent de quelques pas en frémissant. De menaçants qu'ils étaient en parcourant le cercle des étudiants, ils devinrent mornes et abattus, lorsqu'ils n'aperçurent que des visages compatissants.

Mon ami me saisit par le bras et m'entraîna hors du collège: il comprenait que le corps qui était devant nous était celui d'une personne qui m'avait été chère pendant sa vie, et il voulait éloigner de ma vue ce spectacle navrant.

—Voici un exemple, lui dis-je d'une voix brusque et sombre, des fruits déplorable que produisent vos audacieux enlèvements de morts. Ce sont des actions barbares, que vous commettez légèrement, et qui plongent dans la consternation de nombreux amis et une famille entière. Ne vous donne-t-on pas les corps de tous ceux qui meurent en prison ou à l'hôpital?... Pourquoi violer inutilement la sainteté des champs de repos?..

—La prison et l'hôpital ne nous fournissent pas assez de "sujets". Selon toi, nous devrions donc négliger l'étude si nécessaire de l'anatomie; nous devrions, de crainte d'affliger quelques parents, laisser périr les malades dont nous ne connaîtrions pas les organes.

Je suppose, repartis-je d'un ton bref, que nous sommes quelquefois dans la pénible nécessité d'arracher les morts de leurs tombeaux; mais je soutiens qu'on peut le faire avec plus de mystère et de décence que vous n'en employez ordinairement. Vous avez bien le temps de creuser la terre et d'en retirer ce que vous y cherchez; pourquoi n'auriez-vous point celui de déguiser l'enlèvement que vous faites?... Non! vous êtes trop dépourvus de sentiments généreux pour agir de la sorte: vous préférez laisser la fosse béante, et sur ses bords, un cercueil brisé et un linceul en lambeaux. Pensez-vous alors au spectacle douloureux que vous préparez à des parents éplorés?... Au contraire: c'est ce que vous considérez comme une partie de plaisir; vous tirez même orgueil de la manière dévergondée avec laquelle vous accomplissez ces vols sacrilèges!

"PUBLICATION EN 1856"

Me Eraste D'Odet D'Orsonnens
Notaire

Ancien maire de Hull et ancien président de la Commission scolaire

Imprimé par Senécal et Daniel
No. 4, rue Saint Vincent, Montréal.



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 4ième trimestre 1986. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

Asticou, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00

Asticou, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.

Asticou, Cahier no 9: \$2.00.

Asticou, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

Asticou, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

Asticou, Cahier no 13: \$2.00

Asticou, Cahier no 14: \$2.00

Asticou, Cahier no 15: \$2.00

Asticou, Cahier no 16: \$2.00

Asticou, Cahier no 17: \$2.00

Asticou, Cahier no 18: \$2.00

Asticou, Cahier no 19: \$2.00

Asticou, Cahier no 20: \$2.00

Asticou, Cahier no 21: \$2.00

Asticou, Cahier no 22: \$2.00

Asticou, Cahier no 23: \$2.00

Asticou, Cahier no 24: \$2.00

Asticou, Cahier no 25: \$2.00

Asticou, Cahier no 26: \$2.00

Asticou, Cahier no 27: \$2.00

Asticou, Cahier no 28: \$2.00

Asticou, Cahier no 29: \$2.00

Asticou, Cahier no 30: \$2.00

Asticou, Cahier no 31: \$2.00

Asticou, Cahier no 32: \$2.00

Asticou, Cahier no 33: \$2.00

Asticou, Cahier no 34: \$2.00

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

N.B.: - Tous les prix indiqués ci-dessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 35) pour \$40.00.

Jacques Gouin, *William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972, (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Lucien Brault, *Aylmer d'Hier/ of Yesteryear*, Aylmer, 1981, 272 p. \$12.00.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 P.: \$9.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Tome II, HULL, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3X5 et dans toutes les bonnes librairies.

\$2.00 dollars